



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 18 Votants : 26	DCM 114-2023 Date de la convocation : mardi 21 mars 2023
--	--

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

Etaient présents :

M. JF. AUDRIN, **Maire**, EVOUNA NGUEMA Graziella, CARMONA Robert
ESTRADE Nathalie, RUST Albert, NICOLAS Pierre, MAILLE Dany, CHOMEL Chantal
adjoints, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, GUILLET Marie,
MASSONNET Christian, BLOND Laurent, SCHMITT Jérôme, CHATELIN Matthieu,
MALDONADO Stéphane, BOUCHAMI Muriel, ARTERO Sandrine, **Conseillers-
ères**,

Absents-es et représentés-ées :

PONS Maxime par JF. AUDRIN, HARDEMAN Guislaine par CARMONA Robert,
FOULQUIER Audrey par MASSONNET Christian, DENJEAN Lucie par RUST Albert,
GIRAUDON Nicolas par SCHMITT Jérôme, SCHULIAR Christian par BLOND
Laurent, ANGLES Thierry par ARTERO Sandrine, CAZILHAC Jean-Marc par
BOUCHAMI Muriel.

Absents-es et excusés-ées

CALVERIE Marina, VALETTE Martine, TESSIER Sandra

CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Au regard de l'avancement de carrière de certains agents et des besoins en recrutement (par intégration), il convient de proposer la création de poste au tableau des effectifs, non disponibles à ce jour :

- Un poste d'ingénieur territorial 35/35 heures
- Un poste de BCP 35/35 heures
- Un poste d'adjointe administratif 35/35 heures
- Un poste d'adjoint technique - 35/35 heures

L'Assemblée Délibérante décide à l'unanimité

- d'autoriser la création de ces postes au tableau des effectifs
- de prévoir la dépense au budget correspondant

Transmis le :
Publié le

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire

Jean-François AUDRIN.

